

AGENDA

- **Lundi 19 novembre** à 17h30 : rencontre lecture autour d'un livre (que vous avez aimé ou pas)- à la bibliothèque – organisée par la Serre aux Livres.
- **Dimanche 2 décembre** à 14h30 : Noël des enfants de Gravières et des Salelles - Salle des Salelles.
- **Dimanche 16 décembre** à 12 h : repas des seniors de Gravières - salle de la cantine scolaire.
- **Mardi 15 janvier** à 18h30 - Vœux du Maire - salle de la cantine scolaire.

LETTRE INFO N°15 - Octobre 2018

Réhabilitation de la mairie

Après l'école et la cantine, après le lotissement du Roussillon, notre dernier projet est en cours de réalisation. Il s'agit de la rénovation du bâtiment Mairie avec mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite . Le projet comporte aussi la création d'un nouveau bâtiment dédié à la bibliothèque et aux sanitaires publics.

Le secrétariat a déménagé à la salle de Langlade pour libérer le bâtiment et pour que les travaux puissent commencer. Les plans sont visibles en mairie.

Voici une vue d'ensemble :



Pendant la durée des travaux de réhabilitation de la mairie, le secrétariat est transféré dans la salle polyvalente de Langlade.

Les horaires d'ouverture restent inchangés :

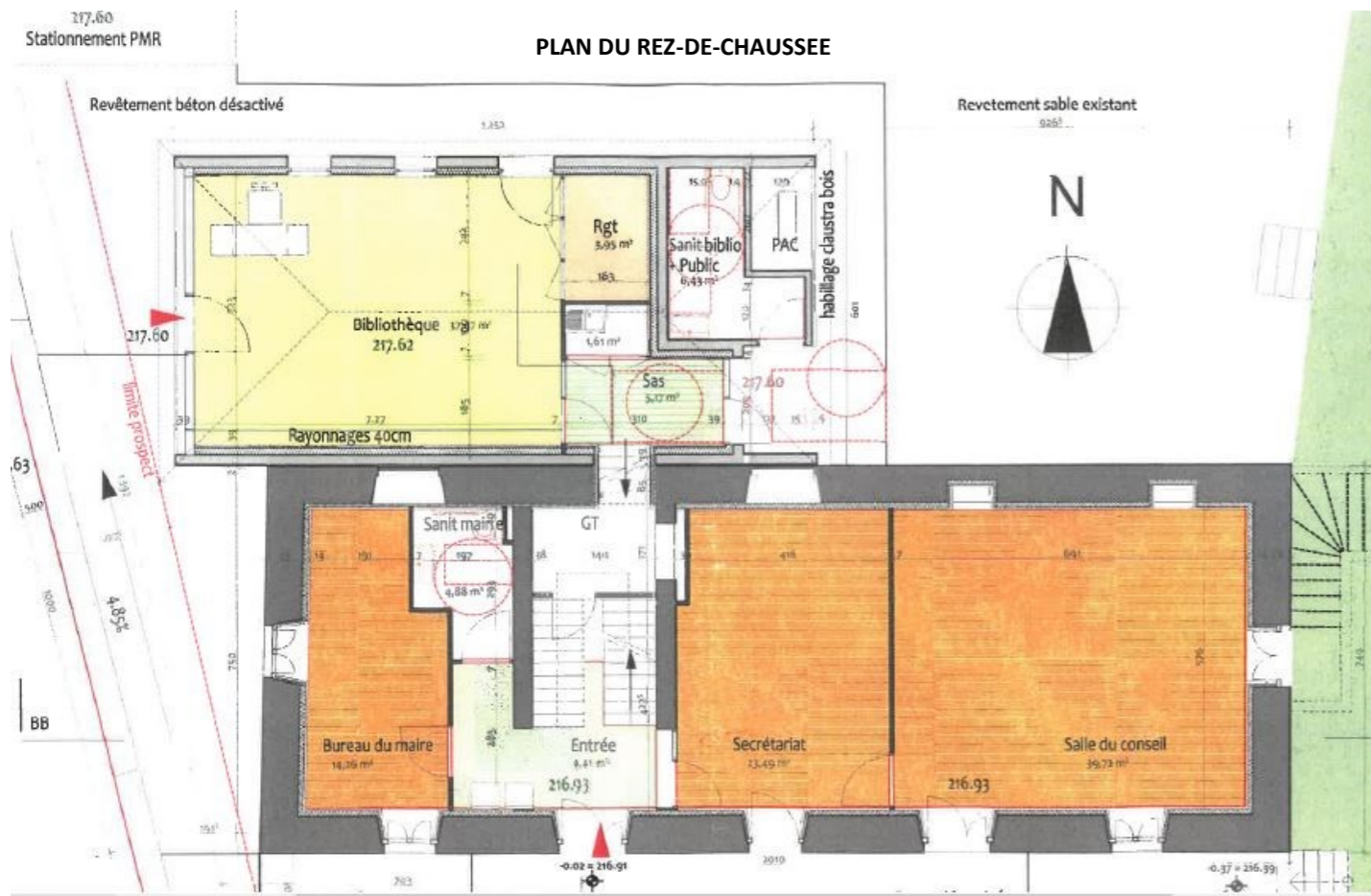
Mardi 9h30 - 12h30

Jeudi 8h30-12h et 15h-18h

Proverbe du mois

« Quand en novembre la pluie noie la terre,
ce sera du bien pour tout l'hiver ».





Ecole Intercommunale

Effectif à la rentrée septembre 2018 : 62 élèves dont 30 de Gravières.

Enseignantes : Mme CAHOUR assure le poste de direction et la classe CP /CE1

Mme SAUTY pour la classe CE2/CM1 et CM2

Mme VAN DEN ABEELE, assistée de Mme BONNAUD (ATSEM) pour la classe maternelle.

Surveillance cour /service cantine : Mmes BOUTVILLAIN, RAULEDER et CHOMETTE.

Garderie : le matin, Mme BONNAUD, le soir Mme BOUTVILLAIN.

Ménage des classes : Mme CHOMETTE.

Cuisinier : M. VIGNAUD. (pour rappel les menus de la cantine sont sur le site de la mairie - rubrique école)

CHATS CHIENS...C'est insupportable !

Nous recevons en mairie de nombreuses plaintes de randonneurs mais aussi d'habitants qui n'osent plus emprunter certains chemins par crainte de chiens menaçants voire agressifs. Nous vous rappelons que les chats et les chiens ne doivent pas divaguer dans la nature.

Les propriétaires sont responsables devant la loi et doivent la respecter (article 1385 du Code Civil).

Les personnes effrayées peuvent prévenir la mairie et porter plainte à la gendarmerie, celles qui ont été mordues doivent faire constater la blessure par un médecin et porter plainte à la gendarmerie. Espérons que ces démarches permettront un jour la libre circulation des promeneurs sur les chemins.

Aide aux aidants

AIDE AUX AIDANTS : « Si ça m'aide »

Soutien, Information, Conseil aux Aidants

Depuis avril 2018, des psychologues sont à l'écoute des proches de personnes malades et proposent un entretien à domicile ou ailleurs, afin d'orienter du mieux possible vers les différents acteurs du territoire.

En effet, les personnes qui accompagnent un proche malade au quotidien peuvent s'épuiser et elles n'ont pas forcément connaissance des professionnels ou des associations existantes pour les soulager. Cette action solidaire et personnalisée permet ainsi de proposer des conseils adaptés à chaque situation et d'aider dans les démarches et les recherches de solutions.

Pour toutes informations ou pour solliciter une rencontre avec une psychologue, il suffit de nous contacter par téléphone à l'accueil de l'hôpital de Chambonas :

Téléphone 04 75 37 80 00

Email : aideauxaidants@ch-chambonas.fr



Le service de taxi

Un service de taxi Gravières - Les Vans - Gravières a été mis en place. Tous les jeudis, quatre personnes peuvent prendre ce taxi qui vient les chercher à leur domicile à partir de 9h. Le retour est prévu 2h30 plus tard.. Il faut s'inscrire avant le mercredi 11h au 07 82 07 35 58 (Mme M.J ROUX ou 06 77 11 21 88 (Mme M. DOLADILLE). Le prix est de 7€ aller-retour à régler au chauffeur.